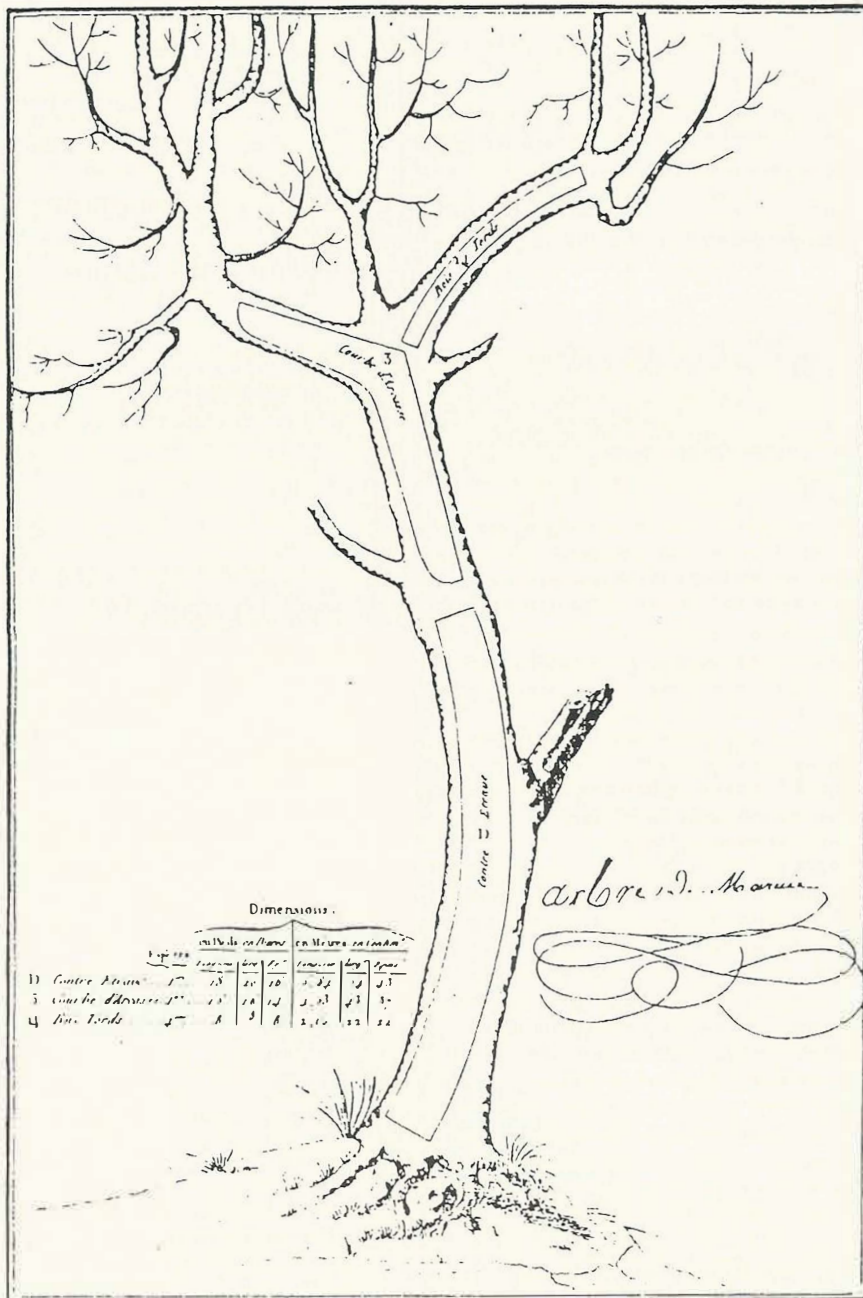


POUR ILLUSTRER LE DOSSIER DES CHENES
 COURBES COMMANDÉS A FONTAINEBLEAU PAR
 LA MARINE AU XVIII^e SIECLE



Un «arbre de marine». Chêne courbe. Planche 4 illustrant un arrêté du 16 novembre 1765 fixant les tarifs, courbures, proportions, pièces des bois de marine.

La notion de «chêne courbe» éveille la curiosité de nos collègues lorsque nous y faisons allusion au cours des sorties pédestres Denecourt dans les grandes futaies, et surtout depuis que notre collaboratrice Marie-Noële GRAND-MESNIL a fait mention de cette particularité sous l'inter-

titre «Les courbes phototropiques» dans sa chronique «Questions d'histoire» («Voix de la Forêt» 1982/1, 6) en citant notre collègue Clément JACQUIOT qui a traité cette question du phototropisme des arbres forestiers dans son ouvrage «La forêt» (Paris, Nasson 1970, 36-40).

Marie-Noële GRAND-MESNIL rappelle que «les charpentiers de la marine recherchaient dans les forêts ces formes d'arbres courbes nécessaires aux membrures des navires».

A Bois-le-Roi, elle cite l'exemple de chênes courbes abattus par le vent à l'Épine foreuse et propres «à faire des courbes pour une roue de moulin» (1797). En 1813, «les forestiers pratiquaient d'urgence le martelage de bois courbe pour la marine». On abattit à cette époque 851 arbres de futaie «que l'on appauvriissait d'autant plus «que la marine exigeait des arbres en parfait état, mais courbes». D'autres chênes servirent à la fabrication de chaloupes et vaisseaux miniature que la Cour faisait naviguer sur l'Étang des Carpes et sur le Grand Canal».

Or, sur ce sujet des chênes courbes, on se fait difficilement, de nos jours, une idée de ce qu'ils représentaient, faute d'en observer, même accidentellement car les forestiers n'ont plus à «orienter» les chênes dans leur jeunesse pour en obtenir de courbes à l'âge adulte.

La figure ci-contre permet d'imager ces propos. Elle accompagne un imprimé de 1765 sur «Les arbres de marine» donnant le texte d'un arrêté pris à Brest le 16 novembre de cette année-là et fixant «les proportions que doivent

avoir les pièces de bois de construction pour faire la différence des espèces dans lesquelles elles doivent entrer ; ensemble de l'arc que doivent avoir celles qui en sont susceptibles».

Ce document porte les pages 34 et 35 (planche 4) de l'«Instruction» dont nous avons trouvé une photocopie en archives sans pouvoir en préciser le titre, mais dont nous croyons intéressant de reproduire la figure.

Sur cette dernière on peut lire les précisions, en mètres, des dimensions et position de chaque pièce sur le chêne «courbe». Du pied à 6 m de hauteur (1) le tronc fournit 5,84 m d'un bois courbe servant à confectionner la contre-étrave ; au-dessus, de 6 à 11 m, le tronc et la plus grosse branche, sur 4,53 m (3), servent à la «courbe d'arçasse» ; une grosse branche (4) donne 2,60 m de «Bois tords». Il n'y a pas de catégorie (2).

Des figures jointes au texte représentent les courbes de commande pour fabriquer brion ou ringeot, étrave, contre-étrave, cornières ou esteins, allonges de cornières, barres d'arçasse, varangues diverses, etc...

Pierre DOIGNON.

MARIE-NOËLE GRAND-MESNIL COLLABORATRICE D'UNE HISTOIRE DES EAUX ET FORÊTS

Notre savante collaboratrice et concitoyenne de Fontainebleau Marie-Noële GRAND-MESNIL, chartiste, archiviste-paléographe, figure parmi les cinq principaux responsables qui préparent la publication d'une monumentale «Histoire des Eaux et Forêts» éditée par le Centre national de la Recherche scientifique.

Cet ouvrage de mille pages, qui a demandé sept ans de travail et de recherches, paraîtra dans la collection «Histoire de l'administration française». Ce n'est pas une histoire des forêts ; il retrace celle des personnages qui les ont gérées depuis neuf siècles.

Marie-Noële GRAND-MESNIL, fille d'un ingénieur général des Forêts, qui collabore à chaque numéro de notre revue, n'a pas choisi pour cet ouvrage l'époque la plus facile à traiter : de 1789 à 1820. Pour la gestion forestière, la séquence Révolution/Consulat/Premier Empire est à peu près inconnue des spécialistes.

Ajoutons que notre administratrice a travaillé pendant 15 ans à la Bibliothèque municipale de Fontainebleau et consacra sa thèse de l'École des Chartes soutenue en 1962 à «L'administration forestière à Fontainebleau de la fin de l'Ancien régime à la réorganisation consulaire».

Elle est donc spécialisée dans l'étude de la foresterie à cette époque et a traité le sujet dans plusieurs mémoires parus notamment dans notre revue (Voir notre Table décennale p. 47), dans la Revue de Moret et autres publications ; elle était bien préparée et armée pour être l'un des cinq auteurs de cette considérable «Histoire» aux côtés de grands ingénieurs forestiers contemporains : Raymond LEFEBVRE, Louis BOURGENOT, Louis BADRÉ et Jean GADANT.

P.D.

DES QUATRE FONTAINES A L'ENVERS DU CASSEPOT

55 de nos collègues se sont rendus dimanche 20 juillet 1986, par une splendide journée sans nuage, aux sources (au double sens du terme, peut-on dire) puisqu'il s'agit de suivre le sentier des Quatre Fontaines et de déjeuner sous les pinèdes de la tour dédiée à Denecourt, créateur des promenades.

Pris en charge par Bernard BOSQUE, Pierre JOURDAIN, Pierre DOIGNON et René DOZIERES, le groupe s'arrêta, pour commentaires et présentation des sites, aux médaillons de Némorosa, de Foucher de Careil, de Colinet, puis à la Roche Éponge et à son tertre botanique, aux Quatre Fontaines (asséchées) et à la fine ciselure de l'Abri Troubetzkoi.

De la terrasse de la Tour Denecourt, les échappées s'étendaient jusqu'aux limites de l'horizon à peine brumeux expliqué par les tables d'orientation posées l'an passé à l'initiative de notre association («Voix de la Forêt» 1985/2, 41).

L'après-midi, une marche plus sportive traversa le chaos rocheux d'une chaîne gréseuse secondaire à l'Envers du Cassepot pour rejoindre le point de départ en passant par la Croix d'Augas et le point de vue du Calvaire.

P.D.